

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Boulet

<https://www.cadre21.org/membres/cbc3eadf63ec279da76ac89e>

Date d'obtention : 2020-11-30 15:53:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Recevoir la plainte;

Être à l'écoute, bienveillante et sans jugement;

Évaluer l'incident en posant des questions et remplir la grille pour aller chercher les informations suivantes: Amorce, nature, intentions et étendue;

Vérifier l'information obtenue en rencontrant les autres jeunes impliqués;

Vérifier si, avec toutes les informations obtenues, il s'agit d'activités impulsives, malveillantes ou de nature criminelle. Si c'est malveillant ou si cela est criminelle, référer à la police. En aucun cas, nous ne devons consulter les photos;

Si c'est un acte impulsif, on informe tout de même la police, mais on fait notre enquête avec la trousse et on applique les règles de l'établissement à ce moment. La trousse pourrait nous aider à voir les dispositions liées au Code criminel;

Si on est dans un contexte de malveillance ou d'acte de nature criminelle, on en informe immédiatement la police et on ne parle pas au jeune instigateur;

On peut toutefois (soupçons de possession, usage ou diffusion) , envisager la confiscation de l'appareil électronique pour arrêter la diffusion d'images. On le place alors sous scellé devant le jeune en lui demandant d'éteindre son téléphone;

Pour les suites d'actes qui ne sont pas impulsifs, la police prendra en charge le dossier.

Dans les meilleurs délais, nous communiquons avec les parents pour leur expliquer les étapes de protocole et au besoin les rassurer.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation est unique.

L'importance de bien recueillir l'information des tous les acteurs impliqués.

L'importance d'utiliser le protocole Sexto pour avoir les bons outils en mains: étapes à ne pas oublier, grille d'évaluation, questions, étapes, rôle de chacun, définition d'acte impulsif, malveillant ou criminel.

L'importance de protéger la jeune victime et les témoins. Son intégrité physique et psychologique.

Ne pas oublier qu'on veut que la propagation des photos cessent rapidement pour protéger la victime.

Agir en complémentarité avec le service de police et dans les limites de nos fonctions.

Collaborer avec le service de police à tous moments en fonction de la nature de l'acte

Ne JAMAIS consulter les photos ou les vidéos.

Informers les parents de la démarche

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que la partie la plus délicate est celle où on doit absolument protéger l'intégrité de la victime...

Que ce soit en posant les bonnes questions (utiliser la trousse), le faire au bon moment, avoir assez de traces pour avancer, éviter que cela ne se propage partout dans l'école ou pire, dans les médias.

Pour moi, il est crucial de garder cela en tête.

Le fait d'utiliser la trousse me rassure dans la mesure où les étapes y sont écrites et les outils fournis. Notre rôle y semble clair et défini. Je crois que la policière-école peut aussi être un atout lors d'une situation de la sorte et au besoin nous soutenir. Mais je crois que la trousse devrait être un excellent guide

Il n'y a donc pas une étape en particulier qui est plus délicate, mais une certaine vigilance à avoir tout au long du processus.

Mais dès le moment où on constate que c'est un acte malveillant ou de nature criminel, cela devient plus complexe, car il y aura une enquête criminelle et un lien avec le tribunal et je ne souhaiterais pas faire d'erreurs dans le processus pour nuire à la démarche criminelle. Mais je crois que la trousse et la collaboration avec notre policière-école est un atout à ne pas négliger.